



---

**Présents** : Mickaël Le Bouquin, Thomas Le Mons, Charlotte Faillé, Marie Caresmel, Fabrice Bizette, Alain Buisson, Frédéric Texier, Wilfried Le Rouzès, Laëtitia Delahaye, François Gautier, Benoît Dassé, Vanessa Jussienne, Vanessa Pollet, Cédric Alix, Maëlle Delamarre Anaëlle Gougeon.

**Étaient représentés** : Bruno Cartier par Wilfried Le Rouzès, Marie Yvonne Lesvier par Marie Caresmel, Marie-Laure Pezzola par Charlotte Faillé.

**Secrétaire de séance** : Benoît Dassé.

---

### 1. Approbation du compte rendu de la séance du 13 janvier 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2022, dont un exemplaire leur a été adressé, donne lieu à des remarques. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

---

### 2. Maison de santé pluridisciplinaire : choix du lieu d'implantation

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le lieu d'implantation de la maison de santé, soit sur la place des Anciens Combattants d'Algérie, soit dans le parc du Presbytère. Après avoir pris connaissance des points positifs et des points négatifs des deux emplacements, le conseil municipal, décide,

DE RETENIR la place des Anciens Combattants pour ce projet, par 12 voix pour, contre 5 voix pour le parc du Presbytère et 2 abstentions (L. Delahaye, V. Pollet).

---

### 3. Travaux au Presbytère

Dans le cadre de la mise en sécurité du presbytère et par mesure conservatoire, l'atelier ALP préconise des travaux de réparation et de sécurisation de la toiture. Deux devis ont été reçus :

- Société SNPR de Saint Jacques de la Lande : 9 457,14 € HT,
- Ardoise et Zinc de Gévezé : 7 542,68 € HT.

Le conseil municipal, par 15 voix pour, 2 contre (A. Buisson, A. Gougeon) et 2 abstentions (L. Delahaye, V. Pollet),

DECIDE de réaliser ces travaux,

RETIENT la Société Ardoise et Zinc pour la somme 7 452,68 € HT, sous réserve d'une intervention dans les 3 semaines.

---

### 4. Terrain synthétique : pare-ballons

Afin de protéger certaines propriétés riveraines, il serait nécessaire d'installer un complément de pare-ballons au terrain synthétique. La Société CAMMA SPORT a fait une proposition pour un montant de 6 610 € HT.

Le conseil municipal, par 18 voix pour, 1 abstention (W. Le Rouzès),

DECIDE de réaliser cette installation et de retenir la Société CAMMA SPORT.

---

### 5. Rétrocession d'un passage par Néotoa

La parcelle AB 607 pour une contenance de 18 m<sup>2</sup> est la propriété de NEOTOA. Dans le cadre de la mise à plat juridique du foncier, cette parcelle et son équipement (porche) seront à usage privatif et exclusif des pavillons 6 et 8 rue des Chênes. Cette parcelle permet un accès piéton à la voirie communale au bénéfice des usagers afin de traverser la résidence.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession, à titre gratuit, de cette parcelle et de son porche par Néotoa à la commune.

---

### 6. Location-entretien de vêtements de travail

Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et les vêtements de travail doivent être fournis (pour les travaux insalubres ou salissants) gratuitement par l'employeur qui assure leur bon

fonctionnement et leur état hygiénique satisfaisant par les entretiens, réparations et remplacements si nécessaires. Les mesures concernant la sécurité, l'hygiène et la santé au travail ne doivent pas entraîner de charges financières pour les travailleurs. Ainsi, plusieurs possibilités s'offrent aux collectivités territoriales pour assurer l'entretien des vêtements de travail :

- Avoir un contrat de location – entretien,
- Recourir à un pressing – laverie,
- Mettre à disposition une machine à laver et organiser l'entretien des vêtements et EPI.

La Société ELIS propose un service de location-entretien.

**Pour le service technique :**

Soit un total mensuel de 283,57 € HT, 340,28 € TTC.

**Restauration scolaire :**

- Service vêtement professionnel :

Soit un total mensuel de 90,88 € HT, 109,06 € TTC

- Service linge :

Soit un total mensuel de 108,22 € HT, 129,86 € TTC.

Soit un coût total annuel de 6 950,40 € TTC.

Compte tenu du coût, le conseil demande des nouvelles propositions pour la prestation de pressing seulement.

## 7. Comptes administratifs de 2021

Sous la présidence de Monsieur Wilfried Le Rouzès, le maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs de 2021, comme suit :

Budget communal –

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REALISATIONS DEPENSES	1 520 683.72 €	636 391.30 €
REALISATIONS RECETTES	1 939 174.49 €	1 283 050.42 €
RESULTATS 2021	418 490.77 €	646 659.12 €
RESULTATS REPORTEES 2020	200 000.00 €	- 286 231.34 €
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>618 490.77 €</b>	<b>360 427.78 €</b>

Budget Assainissement -

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REALISATIONS DEPENSES	154 757.31 €	144 068.35 €
REALISATIONS RECETTES	139 700.52 €	71 078.99 €
RESULTATS 2021	- 15 056.79 €	- 72 989.36 €
RESULTATS REPORTEES 2020	131 442.41 €	172 398.08 €
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>116 385.62 €</b>	<b>99 408.72 €</b>

Budget commerces –

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REALISATIONS DEPENSES	8 122.14 €	33 852.35 €
REALISATIONS RECETTES	31 070.90 €	21 493.83 €
RESULTATS 2021	22 948.76 €	- 12 358.52 €
RESULTATS REPORTEES 2020	- €	- 101 609.04 €
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>22 948.76 €</b>	<b>- 113 967.56 €</b>

Budget lotissement Le Pré du Bourg -

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REALISATIONS DEPENSES	107 691.94 €	
REALISATIONS RECETTES	52 107.20 €	21 227.26 €
RESULTATS 2021	- 55 584.74 €	21 227.26 €
RESULTATS REPORTEES 2020	55 584.74 €	- 21 227.26 €
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>- €</b>	<b>0.00 €</b>

Budget lotissement Le Placis-Plisson -

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REALISATIONS DEPENSES	468 964.26 €	740 444.61 €
REALISATIONS RECETTES	615 433.23 €	459 044.52 €
RESULTATS 2021	146 468.97 €	- 281 400.09 €
RESULTAT REPORTEES 2020	107 909.92 €	40 955.48 €
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>	<b>254 378.89 €</b>	<b>- 240 444.61 €</b>

## 8. Comptes de gestion de 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion de 2021 établis par Monsieur ERUSSARD, trésorier, ces comptes sont en concordance avec les comptes administratifs.

---

## 9. Affectation des résultats de fonctionnement de 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de fonctionnement 2020 des différents budgets de la façon suivante :

- Budget principal : au compte 1068 pour les besoins de financement de la section d'investissement pour 418 490,77 € et de reporter au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » la somme de 200 000 €.
  - Budget annexe de l'assainissement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 116 385,62 €,
  - Budget annexe des commerces au compte 1068 pour les besoins de financement de la section d'investissement pour 22 948,76 €,
  - Budget annexe du Lotissement le Placis-Plisson au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 254 378,89 €.
- 

## 10. Compte rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### Renonciation au droit de préemption urbain :

- ✓ Pour la propriété bâtie, située 5 résidence Brocéliande, cadastrée D n° 622, d'une contenance de 555 m<sup>2</sup> et appartenant à Monsieur et Madame LARDOUX Didier et Ingrid.
- ✓ Pour la propriété non bâtie, située 1 impasse de Penthièvre, cadastrée D n° 1087, d'une contenance de 442 m<sup>2</sup> et appartenant au Groupe ANTEA.

### Devis signés :

Société	Objet	Montant
BERNARD MOTOCULTURE	Réparation tracteur Iseki	1 140,23 € TTC
AUTOCARS COTTIN	Déplacement patinoire Le Blizz, alsh	200,00 € TTC
LE BLIZZ PATINOIRE	Entrées patinoire	264,00 € TTC
SCEA LEPORCHER	Fleurissement jardinières et vasques été 2022	3 053,47 € TTC
E. MARTINS DIAGNOSTICS	Diagnostic de Performance Energétique Mairie	450,00 € TTC
OELIATEC	Location désherbeur	900,00 € TTC
DOUBLET	2 panneaux et lauriers Ville Active et Sportive	349,44 € TTC
DEFFAINS TP	Travaux pour dalles pour ordures ménagères	1 692,00 € TTC
DEFFAINS TP	Curage du fossé au Vivier-Gautier	810,00 € TTC
SAUR	Fourniture et mise en place d'une 2 <sup>ème</sup> pompe au poste de relevage de la Zone Artisanale	2 574, € TTC
CARRIERE SCB	Bloc de pierre 32 T	762,24 € TTC

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

---

## 11. Divers

Point sur les travaux des commissions communales

Communication : le conseil décide d'éditer la feuille information mensuelle en couleur.

Prochain conseil : 3 mars 2022.